

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

DOSSIERFACILE ACCOMPAGNE LES JEUNES DANS LA RECHERCHE SÉCURISÉE D'UN LOGEMENT EN LOCATION.

Alors que la saison estivale est engagée, que les résultats du bac et autres examens sont tombés et que les vacances ont à peine commencé, il faut déjà penser à organiser la rentrée. Pour de nombreux jeunes, et parfois leurs parents, les nouvelles perspectives de septembre s'accompagnent d'une recherche de logement. Que ce soit une première location, symbole d'une liberté rêvée, ou qu'il s'agisse d'un nouveau départ, la constitution du dossier de location peut soulever de nombreuses questions.

L'étape sensible du dossier de location

Chaque année en France, 210 000 personnes sont victimes d'usurpation d'identité, selon une enquête du Crédoc en 2015. Les informations sensibles qui sont transmises dans un dossier de location participent largement à ce chiffre et c'est la raison pour laquelle le Ministère de la Transition Écologique, avec le soutien de la Direction interministérielle du Numérique, ont conçu [DossierFacile](#). Ce service public gratuit rejoint la liste des nombreuses startups d'État qui voient le jour, permettant d'agir sur des problématiques citoyennes ou environnementales grâce au développement de solutions numériques.

Dans l'objectif de **rétablir la confiance entre locataires et propriétaires**, [DossierFacile](#) permet aux candidats à la location de constituer leur dossier numérique de manière sécurisée et gratuite.

Le principe ? Les usagers déposent leurs pièces justificatives dans leur espace personnel, puis les opérateurs les vérifient et les aident à les corriger. Une fois les documents validés, les candidats obtiennent leur dossier final sous la forme d'un lien URL : plus de documents dans la nature ou en pièces jointes de mails, **les informations sont rassemblées et sécurisées**. Ils ont donc tout le loisir de contacter les bailleurs et propriétaires qu'ils souhaitent en donnant accès à leurs informations.

Nos missions ? Informer, conseiller et accompagner les usagers (ou leurs parents) tout au long du processus de création de leur dossier de location. D'un point de vue sécurité, chaque document est protégé par un filigrane et les utilisateurs ont bien entendu la possibilité de supprimer leur compte et leurs informations quand ils le souhaitent.

Pour les propriétaires, c'est l'assurance de recevoir des dossiers complets, clairs et cohérents, mais aussi avec un risque de falsification moindre, grâce à notre solution d'authentification de l'avis d'imposition.

Avec son [DossierFacile](#) labellisé par l'État, **jouant ainsi le rôle de tiers de confiance**, les candidats augmentent de 24% leurs chances de décrocher une visite. Une aubaine notamment en zones tendues !

« Je ne réussissais jamais à visiter un appartement avec mon dossier étranger. Avec DossierFacile, j'ai enfin eu plus de visites ! » Irina, étudiante en Erasmus

Contact DossierFacile

Arthur Hatchuel – Chef de produit

arthur.hatchuel@developpement-durable.gouv.fr

07 62 60 98 05